



La forêt du Syndicat mixte de gestion forestière d'Orcines :
une forêt sectionale de 850 hectares

L'Office national des forêts (ONF) encadre une coupe d'amélioration en forêt d'Orcines

Le saviez-vous ? Pour entretenir, assurer la vitalité et l'avenir des forêts, l'ONF récolte les bois : en enlevant les gros arbres, qui accaparent l'eau disponible dans le sol et la lumière au détriment des jeunes pousses, le forestier permet à ces dernières de se développer.

Cet automne, une partie de la forêt d'Orcines va faire l'objet d'un chantier d'exploitation forestière afin de mettre en valeur les plus beaux arbres et favoriser son renouvellement par régénération naturelle.

Pour une forêt en bonne santé, parfois il faut couper !

À propos de l'ONF

Entreprise publique de la filière forêt-bois, l'ONF rassemble près de 9 500 professionnels en métropole et outre-mer. Au quotidien, l'action des forestiers s'articule autour de trois objectifs indissociables : la production de bois, la protection de l'environnement et l'accueil du public.

L'Office réalise également des missions de service public pour le compte de l'État dans les domaines de la prévention et de la gestion des risques naturels (protection du littoral, restauration des terrains de montagne, défense des forêts contre les incendies).



La forêt, un éternel recommencement

Le bois, ressource écologique et renouvelable par excellence, répond également aux besoins de la société (bois de chauffage, maisons, parquets, emballages, papier) et alimente ainsi une filière-bois pourvoyeuse d'emplois locaux.

Il existe différents types de coupes en fonction de l'âge et de l'état des peuplements. Dans le cas de la forêt gérée par le Syndicat mixte de gestion forestière (SMGF) d'Orcines, la parcelle 37 va faire l'objet d'une coupe d'amélioration (« éclaircie »).

Pour en savoir plus : www.onf.fr



Que devient le bois coupé ?

Les bois sont offerts à la vente soit sur pied soit exploités (coupés) par l'ONF. Celui-ci contribue ainsi à l'approvisionnement de 40 % de la filière bois française. Les acheteurs de bois disposent d'un délai afin de permettre d'organiser l'exploitation, le transport et l'approvisionnement de leur outil industriel. Durant ce temps, le bois est stocké en bord de route afin de faciliter son enlèvement et son transport.

Le bois, ressource écologique et renouvelable par excellence, répond aux besoins de la société (chauffage, maisons, parquets, emballages, papier) et alimente ainsi une filière pourvoyeuse d'emplois locaux (sylviculteurs, bûcherons, débardeurs).

Les bois sont exploités et commercialisés par une scierie du Puy-de-Dôme.

